



MAR23001-10271

**Marché de services relatif au Profilage des NEETs dans
le Haut Atlas et opportunités d'insertion
professionnelle**

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le
08/12/2025 à 10h

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de services relatif au Profilage des NEETs dans le Haut Atlas et opportunités d'insertion professionnelle	
REFERENCES ENABEL	MAR23001-10271

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Sarah Fenjiro
FONCTION :	Acheteuse publique
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 08/12/2025 à 10h</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le 06 66 84 95 37 pour vous assurer que votre email a bien été reçu sur la Mailbox procurement.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée et signée ;• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce par exemple) ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Déclaration d'intégrité ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'offre de prix complété et signé, fourni en annexe (les soumissionnaires peuvent remettre prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant, le taux de change utilisé sera le taux de change moyen €-MAD du jour de la date limite de réception des offres) ; • Note méthodologique de 10 pages maximum comportant les éléments décrits dans les TDRs ; • Chronogramme détaillé ; • CV des experts affectés à l'exécution du marché accompagné d'attestation de référence ; • 3 attestations de référence pour des prestations similaires à l'objet du marché délivrées par le client du soumissionnaire dans les 3 dernières années (2022, 2023 et 2024) relatif au Profilage des NEETs et opportunités d'insertion professionnelle • Fiche signalétique financière.
ÉLÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • Les per diem éventuels (y inclus notamment les frais d'hébergement et frais de subsistance) ; • La production, la traduction et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. • Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :	90 jours

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Dalal HAMANE
FONCTION :	Project Officer Formation Professionnelle Zone Sinistrée
E-MAIL :	dalal.hamane@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés dans les provinces de Al Haouz, Chichaoua, Taroudant, la préfecture de Marrakech et/ou bureau du prestataire.
Durée/ Période d'exécution	Le nombre de jours de travail de la mission est de 25 jours, étalés sur un délai d'exécution de maximum 2 mois à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage. L'exécution des prestations démarrera au plus tard en décembre 2025.

4 Termes de références

4.1 Contexte général de la mission

Les provinces du Haut Atlas (Al Haouz, Chichaoua, Taroudant et Marrakech) ont été fortement impactées par le séisme de septembre 2023, accentuant les vulnérabilités économiques et sociales déjà présentes.

Les opportunités d'emploi y demeurent limitées et concentrées dans certains secteurs – comme l'agriculture, la construction, l'artisanat et le tourisme. D'autre part les jeunes et les femmes continuent à rencontrer des difficultés d'accès à la formation, à la mobilité et à l'emploi décent.

Dans ce contexte, une meilleure connaissance des profils NEETs (jeunes sans emploi, ni formation, ni études) et des dynamiques locales du marché du travail est essentielle pour orienter les futurs efforts d'insertion professionnelle.

Le programme de Coopération bilatérale « Maroc Horizons Emploi »

Le Programme de Coopération “ Maroc Horizons Emploi”, mis en œuvre par Enabel, vise à renforcer l'inclusion économique, l'accès à un emploi décent et la reconstruction des centres de santé de proximité dans les zones sinistrées.

Il s'appuie sur :

- Un ancrage territorial, à travers des projets adaptés aux réalités locales du Haut Atlas ;
- Un ancrage sectoriel, axé sur les secteurs porteurs (économie circulaire, économie sociale et solidaire, éco tourisme.)

La réalisation de l'étude « Profilage des NEETs dans le Haut Atlas et opportunités d'insertion professionnelle » vise à fournir une compréhension fine des profils des jeunes NEETs, de leurs compétences, des dynamiques locales d'emploi et des opportunités d'insertion professionnelle dans les zones du Haut Atlas touchées par le séisme.

Elle s'appuiera sur l'analyse de la cartographie de la formation professionnelle déjà disponible (fournie par le Département de la Formation Professionnelle) et sur des investigations de terrain pour identifier les besoins, freins et leviers d'insertion économique par le biais de la Formation Professionnelle tout en les comparant aux besoins réels actuels du marché de l'emploi et du secteur privé.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet “Appui à l'inclusion économique”, et vise à fournir les éléments de diagnostic nécessaires à la planification d'actions de formation, d'emploi et d'entrepreneuriat ciblées.

4.2 Objectifs spécifiques de la mission

La mission vise les objectifs spécifiques suivants :

- 1) Analyser les profils des NEETs dans les provinces concernées (nombre, caractéristiques socio-démographiques, parcours éducatifs, compétences, aspirations et contraintes) ;
- 2) Identifier les opportunités d'insertion professionnelle dans les principaux secteurs économiques du territoire ;

- 3) Analyser la cartographie de la formation professionnelle existante (fournie par le DFP) pour identifier les complémentarités et lacunes en lien avec les besoins locaux ;
- 4) Proposer des recommandations opérationnelles pour renforcer l'insertion économique et l'adéquation entre l'offre de formation, les besoins du marché et les profils des jeunes.

4.3 Déroulement de la mission et livrables attendus

Les actions doivent être mises en œuvre dans les zones touchées par le séisme au Haut Atlas, précisément dans les provinces de Taroudant, Chichaoua, Al Haouz et la Préfecture de Marrakech.

Cette prestation s'articule autour de quatre (4) phases principales :

Phase 1 : Réunion de cadrage

Phase 2 : Analyse documentaire et exploitation de la cartographie existante

Phase 3 : Enquête terrain et profilage des NEETs, diagnostic du marché de l'emploi et analyse des écarts entre l'offre de formation et les besoins du marché de l'emploi et du secteur privé

Phase 4 : Formulation des recommandations stratégiques et restitution

1. Phase 1 : Réunion de cadrage

Pour démarrer la mission, une réunion de lancement (Kick-off) sera organisée entre le prestataire sélectionné, l'équipe Enabel et les partenaires régionaux (DFP, OFPPT, ANAPEC, CRI, CGEM, autorités locales).

L'objectif est de :

- Clarifier les attentes et le périmètre de la mission ;
- Valider la méthodologie, les outils et les approches de collecte de données ;
- Planifier le calendrier détaillé et les zones d'intervention.

La note méthodologique initialement soumise sera revue, enrichie et validée à cette occasion.

Livrable attendus :

- Note conceptuelle revue et validée ;
- Présentation PPT et Compte rendu de la réunion de cadrage (en PPT, Word et PDF).

2. Phase 2 : Analyse documentaire et exploitation de la cartographie existante

Au préalable, le prestataire procèdera à une analyse approfondie des données disponibles :

- Exploitation de la cartographie de la formation professionnelle existante (transmise par le DFP), pour identifier les tendances, lacunes et complémentarités avec les besoins du marché local.

L'analyse se concentrera sur :

- Les filières disponibles et leur couverture territoriale ;
- La pertinence des offres de formation par rapport aux opportunités d'emploi identifiées ;
- Les déséquilibres territoriaux ou sectoriels (sur/sous-représentation).

Livrables attendus

a) Rapport d'analyse documentaire et de la cartographie existante (Word, 20-30 pages) comprenant :

- Une synthèse des principales sources exploitées ;
 - Une lecture critique de la cartographie de la Formation Professionnelle ;
 - Les premiers constats sur les correspondances et manques en matière d'offre/compétences.
- b) Tableau Excel consolidé des données (formation, secteurs, filières, effectifs, taux d'insertion).
- c) Présentation PowerPoint (15 - 20 slides) résumant les constats clés en français.

3. Phase 3 : Enquête terrain, profilage des NEETs et diagnostic du marché du travail

Cette phase constitue le cœur de la mission. Le prestataire devra réaliser une analyse de terrain mixte (quantitative et qualitative) visant à dresser le profil socio-économique des NEETs et à identifier les opportunités d'insertion professionnelle dans les zones cibles.

Les principales étapes incluront :

1. Identification des acteurs clés : autorités locales, institutions de formation, associations, entreprises, coopératives et ONG locales.
2. Conception et administration d'outils de collecte :
 - Questionnaires individuels auprès d'un échantillon représentatif de jeunes NEETs (hommes/femmes) ;
 - Entretiens semi-directifs avec les acteurs économiques (entreprises, associations professionnelles, communes) ;
 - Focus groups participatifs (femmes, jeunes diplômés, porteurs de projets).
 -

3. Analyse des profils NEETs :

- Caractéristiques socio-démographiques (âge, genre, éducation, statut) ;
- Compétences techniques et transversales détenues ;
- Aspirations professionnelles et freins à l'insertion (géographiques, sociaux, genrés, institutionnels) ;
- Potentiel de mobilité et accès aux services d'orientation, de formation et d'emploi.

Prévoir service interprétariat de l'Amazigh vers l'arabe ou le Français.

4. Diagnostic du marché de l'emploi local :

- Identification des secteurs porteurs et des métiers en tension (BTP, artisanat, ESS tourisme, agriculture durable, services, etc.) ;
- Analyse de la demande en compétences des entreprises locales ;
- Évaluation des écarts entre compétences disponibles et requises.

Livrables attendus

a) Rapport d'enquête terrain et profilage des NEETs (Word, 40 à 60 pages), incluant :

- Méthodologie de collecte et taille d'échantillon ;

- Typologie des NEETs et cartographie sociale ;
 - Synthèse des besoins et aspirations par province ;
 - Analyse genrée et territoriale.
- b) Diagnostic du marché du travail et des écarts compétences/formation (intégré au rapport ou en document séparé).
- c) Fichiers Excel : base de données anonymisée des répondants, tableaux croisés des résultats et indicateurs clés.
- d) Présentation PowerPoint (20 slides maximum) résumant les résultats clés pour restitution intermédiaire.

4. Phase 4 : Recommandations stratégiques et restitution

À la lumière des résultats des phases précédentes (analyse documentaire, profilage des NEETs, diagnostic du marché du travail et identification des écarts), le prestataire devra formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles visant à renforcer la pertinence et l'efficacité des dispositifs de formation et d'insertion dans le Haut Atlas.

Ces recommandations devront être fondées sur des données factuelles et s'appuyer sur une analyse comparative entre :

- Les besoins en compétences identifiés auprès des entreprises et acteurs économiques,
- Les offres de formation disponibles (cartographie DFP),
- Les profils et aspirations des jeunes et femmes NEETs.

4.1 Objectifs spécifiques de la phase

1. Aligner l'offre de formation avec la demande réelle du marché du travail :

- Identifier les filières et programmes nécessitant une adaptation, modernisation ou création de modules complémentaires ;
- Proposer des mécanismes de veille et d'actualisation continue des curricula pour suivre l'évolution des métiers et technologies ;
- Recommander des approches pédagogiques innovantes, telles que la formation qualifiante, l'apprentissage en alternance, l'enseignement hybride ou à distance (e-learning), afin de rapprocher la formation des besoins réels des entreprises et d'améliorer l'accès à la formation pour les jeunes et les femmes dans les zones rurales.

2. Définir les priorités sectorielles :

Les recommandations devront cibler les secteurs stratégiques du Haut Atlas présentant un potentiel d'emploi et d'insertion rapide, notamment :

- Logistique et services associés (chaînes d'approvisionnement locales, transport rural) ;
- Économie circulaire et verte (valorisation des déchets, énergies renouvelables, reconditionnement, artisanat durable) ;
- Tourisme et métiers connexes (hébergement rural, écotourisme, géotourisme, gastronomie locale, artisanat de valorisation du patrimoine).

3. Renforcer l'insertion économique et la participation des femmes et des jeunes NEETs :

- Identifier les dispositifs de soutien à l'emploi, à l'auto-emploi et à l'entrepreneuriat pouvant être activés ou renforcés ;
- Proposer des modèles d'accompagnement intégrés (formation – stage – insertion – suivi post-insertion) ;
- Recommander des actions ciblées pour lever les freins structurels à la participation féminine (mobilité, garde d'enfants, accès à l'information).

4. Mettre en avant les leviers de mise en œuvre :

- Définir les partenariats potentiels entre acteurs publics, privés et associatifs, et déterminer les conditions pour générer des effets de levier ;

5. Organisation de la réunion de restitution :

- Organiser une réunion de restitution par région, à Marrakech et à Agadir, pour présenter les résultats de la mission ;

Le prestataire devra :

- Croiser les données issues des phases précédentes pour hiérarchiser les priorités d'action ;
- Proposer des scénarios d'adaptation de l'offre de formation selon différents niveaux de faisabilité (court, moyen, long terme) ;
- Intégrer une dimension territoriale (par province) afin de refléter les spécificités de chaque zone du Haut Atlas ;
- Mettre en exergue les retombées attendues en termes de création d'emploi, d'équité territoriale et de développement local durable.

Livrables Attendus

a) Document de recommandations stratégiques et opérationnelles (Word et PDF, 20 à 30 pages) comprenant :

- Une synthèse des écarts entre l'offre et la demande de compétences ;
- Les ajustements proposés pour les programmes de formation technique et professionnelle ;
- Les propositions d'adaptation sectorielle dans les domaines de la logistique, de l'économie circulaire, de l'ESS et du tourisme, et incluront une exploration d'autres secteurs susceptibles de présenter un potentiel d'emploi ou d'insertion pour les NEETs. ;
- Les recommandations pour renforcer l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes dans la région ;
- Un plan d'action indicatif pour l'insertion des NEETs (axes, partenaires, échéancier, indicateurs).

b) Présentation PowerPoint synthétique (25 à 30 slides en français) présentant les résultats et recommandations principales à partager lors des réunions de validation régionales.

c) Compte rendu de la réunion de restitution avec les parties prenantes (DFP, OFPPT, autorités locales, et acteurs privés).

Format attendu des livrables

Tous les livrables devront respecter la charte graphique Enabel, être rédigés en français et remis sur support informatique (clé USB ou disque dur), comprenant :

- Documents Word et PDF (rapport complet + synthèse) ;
- Bases de données et analyses en Excel ;
- Présentations PowerPoint ;
- Dossiers numériques structurés pour archivage et partage.

4.4 Planning de réalisation

La mission est prévue sur 2 mois maximum (environ 25 jours) entre décembre 2025 et janvier 2026.

Phase	Activités principales	Livrables attendus	Durée	Calendrier indicatif
Phase 1 : Réunion de cadrage	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier les attentes et le périmètre de la mission ; • Valider la méthodologie, les outils et les approches de collecte de données ; • Planifier le calendrier détaillé et les zones d'intervention. 	a) Note conceptuelle revue et validée ; b) Présentation PPT et Compte rendu de la réunion de cadrage (en PPT, Word et PDF).	2 j	1 semaine
Phase 2 : Analyse documentaire et exploitation de la cartographie existante	<ul style="list-style-type: none"> • Exploitation de la cartographie de la formation professionnelle existante. 	a) Rapport d'analyse documentaire et de la cartographie (20–30 pages) b) Tableau Excel consolidé des données c) Présentation PowerPoint (15–20 slides)	5 j	1 semaine
Phase 3 : Enquête terrain, profilage des NEETs et diagnostic du marché du travail	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des acteurs clés : autorités locales, institutions de formation, associations, entreprises, coopératives et ONG locales. • Conception et administration d'outils de collecte • Analyse des profils NEETs • Diagnostic du marché de l'emploi local 	a) Rapport d'enquête terrain et profilage des NEETs (Word, 40 à 60 pages), incluant : b) Diagnostic du marché du travail et des écarts compétences/formation (intégré au rapport ou en document séparé). c) Fichiers Excel : base de données anonymisée des répondants, tableaux croisés des résultats et indicateurs clés. d) Présentation PowerPoint (20 slides maximum) résumant les résultats clés pour restitution intermédiaire.	10 j	2 semaines
Phase 4 : Recommandations	<ul style="list-style-type: none"> • Aligner l'offre de formation avec la demande réelle du marché du travail • Définir les priorités sectorielles 	a) Document de recommandations (20–30 pages)	8 j	2 semaines

stratégiques et restitution	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l’insertion économique et la participation des femmes et des jeunes NEETs • Mettre en avant les leviers de mise en œuvre • Organisation de la réunion de restitution 	<p>b) Présentation PowerPoint (25–30 slides)</p> <p>c) Compte rendu de restitution</p>		
				25 Jours de travail

4.5 Profils demandés

1. Les profils mobilisés

Pour assurer cette activité, le prestataire devra mobiliser deux profils experts :

A. Expert.e chef.fe de mission – Diagnostic, coordination et recommandations stratégiques

- Expérience professionnelle confirmée : Minimum de sept (7) ans en analyse socio-économique, emploi, formation professionnelle ou développement territorial.
- Solide expérience en diagnostic territorial et de planification stratégique.
- Expérience en coordination, rédaction et synthèse.
- Expérience avérée dans des contextes ruraux ou post-crise (atout).
- Maîtrise du français et de l’arabe ; la connaissance de l’Amazigh est un plus.

Rôle et responsabilités :

- Assurer la coordination globale de la mission et la supervision technique de l’équipe.
- Conduire l’analyse du marché de l’emploi, des secteurs porteurs et des besoins en compétences.
- Exploiter et interpréter la cartographie existante de la formation professionnelle.
- Valider la méthodologie, garantir la qualité des analyses et la cohérence des livrables.
- Élaborer les recommandations stratégiques et le plan d’action opérationnel final.
- Assurer la communication avec Enabel, le DFP, l’OFPPT, l’ANAPEC et les autorités régionales.

B. Expert.e.s terrain (2 postes) – Enquête, profilage et analyse des opportunités d’insertion

- Expérience confirmée minimum de 5 ans en insertion professionnelle, études de terrain ou analyse socio-économique.
- Expérience en méthodologies participatives et enquête (quantitative et qualitative).
- Expérience dans le tissu économique local et des réalités socio-culturelles du Haut Atlas.
- Expérience en mobilisation des parties prenantes locales (collectivités, associations, coopératives).

- Maîtrise du français et de l'arabe ; la connaissance de l'Amazigh est souhaitable.

Rôle et responsabilités :

- Réaliser la collecte des données terrain (questionnaires, entretiens, focus groups) auprès des jeunes NEETs, acteurs économiques et institutionnels.
- Conduire le profilage socio-économique des NEETs (compétences, aspirations, contraintes, mobilité).
- Participer à l'analyse des secteurs porteurs et à la formulation de recommandations locales d'insertion.
- Appuyer l'expert chef de mission dans la rédaction des livrables et la restitution régionale.

Les personnes proposées dans l'offre du soumissionnaire sont celles qui seront affectées à l'exécution du marché. Le-a soumissionnaire doit donc assurer la disponibilité de ces personnes pour l'exécution du marché.

Enabel se réserve, le cas échéant, le droit de demander des compléments d'informations aux soumissionnaires. Après analyse des offres soumises, une réunion de vérification du contenu avec les soumissionnaires pourrait avoir lieu avant l'attribution du marché.

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas

échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux règlementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la

fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

Hamane.dalal@enabel.be et sophia.elarquam@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire.

Le paiement sera effectué selon les tranches suivantes :

- Tranche 1 : Paiement de 28% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs aux phases 1 et 2 ;
- Tranche 2 : Paiement de 72% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs aux phases 3 et 4.

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la règlementation GDPR est d'application.

Le fournisseur s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

5.12 Clauses déontologiques et principe de non-discrimination

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires

des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

Enabel s'engage pour l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'attribution de ses marchés. Aucune distinction ne sera faite sur base du genre, de l'origine, de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique personnelle sans lien avec les compétences professionnelles.

Dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, en particulier afin d'éviter le mécanisme du tourniquet (« revolving doors »), tel que défini dans la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003, le soumissionnaire s'abstient de faire appel à un ou plusieurs anciens collaborateurs (internes ou externes) de la Coopération Technique Belge, dans les deux ans qui suivent son/leur démission, départ à la retraite ou tout autre type de départ de la Coopération Technique Belge, d'une quelconque manière, directement ou indirectement, pour l'élaboration et/ou l'introduction de son offre ou toute autre intervention dans le cadre de la procédure de passation, ainsi que pour certaines tâches à réaliser dans le cadre de l'exécution du présent marché.

Le pouvoir adjudicateur encourage la composition d'équipes de consultance mixtes, avec une représentation équilibrée des genres, en vue de promouvoir l'égalité de genre et la diversité dans la mise en œuvre des services. Il est également encouragé que les soumissionnaires disposent d'une politique interne ou d'une charte en matière de genre, reflétant leur engagement institutionnel en faveur de l'égalité.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

6.1 Fiche d'identification

1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES			
NOM(S) DE FAMILLE ¹			
PRÉNOM(S)			
DATE DE NAISSANCE JJ MM AAAA			
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)		PAYS DE NAISSANCE	
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ CARTE D'IDENTITÉ PASSEPORT PERMIS DE CONDUIRE ² AUTRE ³			
PAYS ÉMETTEUR			
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴			
ADRESSE PRIVÉE			
PERMANENTE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
RÉGION ⁵	PAYS		
TÉLÉPHONE PRIVÉ			
COURRIEL PRIVÉ			
II. DONNÉES COMMERCIALES		Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.	
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE? OUI NON	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant)		
	NUMÉRO DE TVA NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE PAYS		
DATE	SIGNATURE		

2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcfe19b>

<p>NOM OFFICIEL⁶</p> <p>NOM COMMERCIAL (si différent)</p> <p>ABRÉVIAISON</p> <p>FORME JURIDIQUE</p> <p>TYPE A BUT LUCRATIF</p> <p>D'ORGANISATION SANS BUT LUCRATIF ONG⁷ OUI NON</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸</p> <p>NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)</p> <p>LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL VILLE PAYS</p> <p>DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA</p> <p>NUMÉRO DE TVA</p> <p>ADRESSE DU SIEGE</p> <p>SOCIAL</p> <p>CODE POSTAL BOITE POSTALE VILLE</p> <p>PAYS TÉLÉPHONE</p> <p>COURRIEL</p>		
DATE	CACHET	
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ		

3. Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰			
ABRÉVIAISON			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL			
JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquérir et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR23001-10271**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams ou en euros et hors TVA :

Postes	Désignation	Quantité indicative	P.U en dhs ou €HT
1	Phase 1 : Réunion de cadre	2 Jours	
2	Phase 2 : Analyse documentaire et exploitation de la cartographie existante	5 jours	
3	Phase 3 : Enquête terrain, profilage des NEETs et diagnostic du marché du travail	10 jours	
4	Phase 4 : Recommandations stratégiques et restitution	8 jours	
Montant total HT			
Taux et montant de la TVA			
Montant Total TTC			

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme, Fait à le

6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :
 - 1° participation à une **organisation criminelle**;
 - 2° **corruption**;
 - 3° **fraude**;
 - 4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;
 - 5° **blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme**;
 - 6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;
 - 7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;
 - 8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement (ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** , c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.
3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.
4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;
6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.
7. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières .

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.
 - J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

6.5 Fiche Signalétique Financière

INTITULE (1)		
ADRESSE		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
CONTACT		
TELEPHONE		TELEFAX
E - MAIL		

<u>BANQUE (2)</u>		
NOM DE LA BANQUE		
ADRESSE (DE L'AGENCE)		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
NUMERO DE COMPTE		
IBAN (3)		
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION

REMARQUES:

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE
(Obligatoire)

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.